Image not found or type unknown

Remboursement caution sans etat des lieux entrant et sortant

Par **yvon37**, le **02/05/2016** à **19:16**

je viens poser une question.

Nous avons donné la somme de 580 euros pour la caution d'une maison en 2011.
Nous sommes entrés dans la maison sans que le bailleur ait fait d'état des lieux.
Nous avons toujours en date et en heure , réglé nos loyers sans aucun retard.
Ayant a déménager pour cause de travail, nous avons donc fait parvenir un courrier recommandé pour quitter les lieux en respectant un délai de trois mois.
Lorsque nous sommes partis le propriétaire a décider de refaire l interieur de sa maison, papiers peints (qui avaient entre 15 et 20 ans d'existence, changement dans la salle d'eau, (oter un bidet pour mettre une douche à la place) changement des prises de courant qui n'étaient plus aux normes, ciment dans le garage qui était en terre battue, etc... tout cela parce que le bailleur ne trouvait pas de nouveau locataire , étant donné que la maison devenait vetuste .

Nous n avons pas eu d'état des lieux de sortie. Nous avons donc attendus suite à notre résiliation du bail la durée légale des deux mois pour demander la restitution de la caution. A ce jour nous envisageons de faire parvenir une mise en demeure au bailleur sans délai.

En cas de non réponse que devons nous faire par la suite.

merci a vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés